



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-160

Publication le - 3 JAN. 2019

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2018

Étaient présents : Mme BONNICEL, Mr FRIAUD, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. SAGET, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GAUTHERON, M. KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, Mr LECHER.

Avait donné procuration : M. DAMBRINE à Mme BONNICEL, M. FICHOT à Mr FRIAUD, Mme VATAN à Mr MARCONNET à partir de 20 h, Mme MARCEL à Mme DUCOURTIOUX, M. GUERIN à M. MORAND.

Monsieur FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

### **OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL : EXPRESSION DES GROUPES**

Madame le Maire expose que depuis la deuxième quinzaine d'août 2018, la Ville de Varennes-Vauzelles édite le bimensuel Vauzelles Actu dont l'objectif est de communiquer sur l'actualité de la cité, qu'il s'agisse des actions menées par la ville, des activités proposées par les associations ou encore de la vie économique.

Ce magazine gratuit édité à 3.000 exemplaires et mis à disposition dans certains commerces et lieux publics, au total une trentaine de points, remplace désormais le Vauzellien, qui paraissait trois fois par an.

**Mairie** Dans ce cadre, les élus ont sollicité la possibilité de pouvoir y inclure l'expression des groupes composant le conseil municipal.

54 avenue Louis Fouchère  
BP 90121  
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

La Commission Communication s'est réunie le 14 novembre dernier afin d'aborder les modalités de cette expression.

La Majorité Municipale a fait connaître sa proposition d'une parution par trimestre de 1.500 signes ou caractères pour l'ensemble des groupes comme prévu dans le Règlement Intérieur du Conseil Municipal et sur feuille intercalée à l'intérieur du Vauzelles Actu afin que le magazine ne perde pas sa vocation première.

Le groupe « Varennes-Vauzelles d'Abord » a sollicité la possibilité de pouvoir disposer de deux expressions par trimestre sur des interventions qui pourraient être plus courtes, adaptées à des sujets précis et à dates fixes afin de ne pas être trop en décalage avec les parutions du magazine.

Le groupe « Rassemblons-nous pour Varennes-Vauzelles » a fait savoir par retour de mail en date du 16 novembre dernier qu'il partageait la volonté de pouvoir s'exprimer une à deux fois par trimestre, le positionnement de ses interventions restant à déterminer ensemble. Cependant si le magazine avait vocation à rester dans sa forme actuelle de 4 pages, il adhérerait au fait que l'expression des groupes puisse se faire sur une feuille à part intercalée à l'intérieur afin de ne pas modifier la structure initiale du magazine en restant sur un format de 1.500 signes ou caractères.

Le Bureau Municipal du 20 novembre dernier a arrêté la décision suivante :

L'expression des groupes dans le Vauzelles Actu se fera sur le rythme d'une parution par trimestre de 1.500 signes ou caractères et sur feuille intercalée afin de respecter la nature du magazine.

Pour autant, après en avoir débattu au sein du Conseil Madame le Maire propose d'arrêter la décision suivante :

L'expression des groupes se fera au rythme d'une parution par trimestre, quatre fois par an, et portera sur un format de 1.500 signes ou caractères à l'intérieur même du « Vauzelles Actu ».

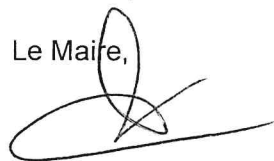
Le Règlement Intérieur du Conseil Municipal sera modifié en ce sens dans son article « Expression des Groupes ».

**Adopté par 24 voix pour** et 5 voix contre.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 19 Décembre 2018

Le Maire,



Isabelle BONNICEL

